

**Mémoire présenté par la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois**

Rédigée par : Josée Durand, Directrice générale

15, Chemin Joliette

Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

Téléphone : (450) 889-8161

Télécopieur : (450) 889-1590

Soumis à :

***LA COMMISSION DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT***

*Édifice Lomer-Gouin, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6*

Concernant :

***LE PROJET DE CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 131 À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS.***

Délivré en date du 6 juin 2007

## Table des matières

Avant-propos	page 3
Résumé du mémoire	page 3
Présentation de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois	page 4
Portrait de la municipalité	page 4-5
Portrait de la population de Saint-Félix-de-Valois	page 5
Portrait socio-économique de la municipalité	page 6
Argumentaires du regroupement	page 6 à 10
Signataire de la demande	page 10

## **Avant-propos**

Ce mémoire est présenté par la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois dans le but de faire valoir l'opinion des commerçants au Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE) dûment mandaté à cet effet par le gouvernement du Québec aux fins de l'évaluation du projet de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-Valois.

Ce mémoire s'inscrit dans le processus normal des différentes étapes de la procédure administrative faite par le BAPE suite à la première partie des audiences publiques tenue du 15 au 17 mai 2007 faite à Notre-Dame-de-Lourdes.

De plus, ce document ne peut être considéré comme le seul et unique moyen par, le regroupement des gens d'affaires, soit la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois d'exprimer son opinion, ses inquiétudes face à ce projet tel que présenté et de faire valoir ses droits. Il va s'en dire que ce projet ne fait pas l'unanimité et ne constitue pas un appui formel ni conditionnel au tracé déposé et aux différentes études d'impact socio-économique soit par les recommandations du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs que par le Ministère des Transports du Québec.

## **Résumé du mémoire**

Vous trouverez les éléments irritants et inquiétudes d'un tel projet face à la vision de développement de nos gens d'affaires de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois. Depuis plusieurs années nous sommes en stagnation dans la planification stratégique de développement de notre localité de peur de voir la concrétisation de ce projet de voie de contournement de la route 131 à Saint-Félix-de-Valois avec toutes les retombées néfastes à notre revitalisation et expansion en tant que porte d'entrée de la MRC Matawinie.

Que ce soit les institutions financières, les entrepreneurs ou les futurs investisseurs, tous se restreignent dans l'implantation, l'expansion ou la rénovation de leur entreprise, faute de voir leur argent et les efforts mis à leurs investissements couler à l'eau. Quiconque a les moyens de perdre d'importantes sommes pécuniaires.

Donc, vous trouverez dans les pages qui suivent les arguments et recommandations de nos gens d'affaires.

## ***1. Présentation de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois***

Organisme légalement constitué par la loi sur les chambres de commerce en date du 3 juillet 1969, nous avons comme mission de travailler au bien-être économique, civique et social de Saint-Félix-de-Valois et au développement de ses ressources en regroupant les leaders de tout son territoire intéressés à oeuvrer en ce sens.

Les buts de notre organisation pour les 120 membres actifs sont :

- a) développer une approche positive des réalités et des personnes, développer des attitudes de prise en charge, de respect des individus, des attitudes d'ouverture, d'accueil et de coexistence dans le respect des différences ;
- b) agir comme agent de liaison afin de créer un climat propice au développement, à l'innovation et à l'investissement dans les secteurs industriels, commerciaux, professionnels, de services, agricoles et touristiques ;
- c) soutenir l'action de la municipalité dans son rôle de développement ;
- d) soutenir moralement et techniquement les membres de son territoire et en faire une promotion constante ;
- e) mettre en valeur les succès du groupe et des individus membres ;
- f) passer à l'action pour répondre aux aspirations collectives conciliables de son territoire.

## ***2. Portrait de la municipalité***

La municipalité de Saint-Félix-de-Valois est la porte d'entrée vers le nord de la MRC Matawinie située à 15 minutes de Joliette. Celle-ci est accessible tout d'abord par la route 131 depuis Montréal et Joliette, par la 345 depuis Berthier et par la 348 depuis Rawdon. Un des quatre pôles économiques en importance sur le territoire en plus du capital humain, ce qui place Saint-Félix-de-Valois au deuxième rang de sa MRC en position favorable de développement socio-économique. Elle joue un rôle déterminant en Matawinie, grâce à l'importance du secteur agricole et des activités secondaires et tertiaires.

Plusieurs secteurs d'activités se sont développés au fil des années : avicole, commercial, industriel, agricole et touristique. Saint-Félix-de-Valois compte près de 5 670 habitants et 1 300 résidents saisonniers. On y dénombre plus de 400 entrepreneurs au service de la population locale et des villégiateurs de passage sur la route 131.

Les Féliciens sont heureux d'accueillir et d'offrir aux touristes de passage l'opportunité de parcourir notre territoire attirant à plusieurs niveaux : que ce soit par ses maisons ancestrales ou de tout style, par ses moulins à farine et à scie, par ses rivières ou par l'agréable parcours de ses rangs aux noms qui rappellent les premiers colonisateurs : Anglais, Écossais et Irlandais.

On trouve présentement à Saint-Félix-de-Valois: un parc industriel, des développements domiciliaires attrayants, un centre de la petite enfance, deux écoles primaires, une école secondaire, des installations sportives (terrains de base-ball, soccer, tennis, parc de planches à roulettes, patinoire extérieure, sentiers de ski de fond) un centre communautaire, de nombreux parcs et une superbe bibliothèque moderne. C'est un endroit de vie mi-campagne, mi-ville, en continuel développement. Un milieu où il fait bon vivre, entouré d'une population énergique qui se prend en charge pour offrir à leur relève un milieu sain et un essor économique fleurissant. Saint-Félix-de-Valois connaît un taux de croissance des plus intéressants et assume le rôle de banlieue résidentielle importante de Joliette tant que nous aurons des emplois et des services à leur offrir et à se procurer.

### **3. *Portrait de la population de Saint-Félix-de-Valois***

Afin de mieux cerner les enjeux économiques d'un tel projet, voici un bref aperçu de la population active de Saint-Félix-de-Valois :

- i. 5,670 habitants
- ii. 1,300 résidents saisonniers
- iii. 6.4% de variation à la hausse de la population pour la municipalité de Saint-Félix-de-Valois entre 1991 et 2001 ( sur une période de 10 ans)
- iv. 23.4% de la population de St-Félix-de-Valois est âgé entre 15 et 34 ans
- v. 11.6% de la population est représenté par des gens de 65 ans et plus
- vi. 13.4% des familles de St-Félix-de-Valois sont monoparentales
- vii. 41.6% des résidents de la municipalité sont sans diplômes d'études
- viii. Seulement 5.7% des résidents ont un diplôme universitaire
- ix. St-Félix-de-Valois à un taux d'employabilité de 61.4%
- x. 6.1% de taux de chômage
- xi. Le revenu moyen de la population de 15 ans et plus est de 26,000\$

Donc avec le constat relevé des études de la MRC Matawinie, nous pouvons conclure que dans un contexte actuel nous devons favoriser l'arrivée d'une nouvelle population en âge de travailler et mieux faire connaître les entreprises du secteur manufacturier ou autre créneau par une main-d'œuvre potentielle résident dans la localité.

#### 4. *Portrait socio-économique de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois*

Cette municipalité fût fondée en 1845 pour ce qui est de la paroisse et en 1926 pour le secteur village. C'est en 1866 que le premier marché à vu le jour dans la localité. L'inauguration du chemin de fer Joliette-St-Félix-de-Valois a été célébré en 1881. St-Félix-de-Valois tient le 2<sup>e</sup> rang en importance du nombre de capital humain mais voit à un stagnation ou à un potentiel d'augmentation de l'ordre de 6 à 7 % par période de 10 ans.

Nous dénombrons près de 400 entrepreneurs dont la moitié sont dans le secteur de l'aviculture et l'agriculture. Pour l'autre moitié soit 253 commerces, ils sont manufacturiers, industriels, secteur de l'alimentation ou de services. On dénombre très peu de commerce de détail. Une bonne proportion des entreprises sont aux services.

#### 5. *Arguments du regroupement des membres de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois :*

- I. Pour vivre et prospérer économiquement, il nous faut garder l'achalandage sur la route 131 actuelle au cœur du noyau villageois. *Car la visibilité, le flux de circulation des automobilistes et des villégiateurs de passage résulte de notre essor économique et de la relève familiale de nos entreprises;* donc avec **un projet de tracé comme présenté nous perdons toute affluence et visibilité commerciale qui résulte d'une perte d'achalandage, de baisse de chiffre d'affaires de l'ordre de 25% à 50%, de 104 mise à pied potentielle vue la baisse de fréquentation des commerces en plus de l'exode des emplois vers les autres municipalités ou ville environnantes.** Les chiffres énoncés sont du dernier sondage commercial de mai 2007;
- II. Nous sommes conscients que des améliorations routières sont à prévoir pour l'augmentation de la population éventuelle et pour la sécurité publique mais pas en isolant St-Félix-de-Valois qui avec une bonne planification stratégique (route, revitalisation du noyau villageois commercial et développement du parc industriel) à moyen et long terme peut jouir d'une expansion économique et résidentielle dans un cadre de vie optimum si nous pouvons éventuellement faire une route ayant des possibilités de développement et de repositionnement à l'échelle régionale;
- III. Permettre une négociation avec les instances concernées (MTQ, Municipalité) sur le droit d'affichage sur la 131 de façon uniforme et stylisée afin de permettre aux automobilistes de bien visualiser ce que l'on trouve à l'intérieur du noyau commerciale, soit sur la route 131 et la rue Principale ou de par une nouvelle suggestion d'amélioration du réseau routier à l'intérieur de notre municipalité;

IV. Avez-vous pensé, avec le tracé proposé au :

- 1) Temps de parcours réglementaire du service d'incendie pour sauver des vies et des industries qui est au dessus du temps réglementaire requis;
- 2) Temps de parcours et de réaction au service de sécurité publique;
- 3) Temps réglementaire pour des interventions des services ambulanciers;
- 4) Changement de parcours pour les autobus scolaires;
- 5) Chambardement de parcours du transport en commun de la région de Lanaudière;
- 6) Aux inconvénients des changements d'adresses au comptoir postal;
- 7) À la responsabilité de l'entretien de la route qui sera maintenant à la charge de la municipalité;
- 8) ***Au risque de contamination des sources d'eaux*** de notre municipalité. Un risque que personne ne peut encourir tant les résidents que les commerçants. Et que si contamination il y avait des industries de chez-nous fermeraient leur porte, donc des mises à pied, des perceptions de taxes en moins et l'exode des travailleurs. Avez-vous demandé les études qui nous prouvent à 100% que les sources d'eaux ne seront jamais atteintes?;
- 9) Comment peut-on penser revitaliser une artère commerciale si nous passons de 10,000 à 4,000 véhicules par jour, quant nous savons très bien que le succès et la rentabilité de nos entrepreneurs viennent directement de l'achalandage c'est-à-dire du nombre de véhicule par jour qui passe à leurs portes. Sachant qu'avec encore quelques améliorations du réseau routier actuel nous serions en mesure de supporter l'éventuelle augmentation du débit journalier moyen de véhicule par jour;
- 10) De plus avec la fermeture de l'usine à St-Michel-des-Saints, la problématique du transport lourd et dangereux sur la 131 n'existe plus et pour avoir évalué la situation il ne passe maintenant que quelques 400 camions par jour et ceux-ci transitent en bonne partie sur la 345 et l'autre moitié sur la 131;
- 11) Avons-nous pensé de faire une voie strictement réservée pour le transport de charge lourde à fort risque de contamination par les produits chimiques? Ce qui permettrait de garder les automobilistes locaux et transitoires au cœur de l'activité commerciale et d'augmenter la fluidité sur la route actuelle en donnant un accès privilégié aux camionneurs facilitant leur emploi du temps et en augmentant pour les parties concernées leur sécurité routière (exemple route dédiée pour les camions par le rang Ramsay);

- 12) À la conservation et à la protection des berges et des milieux humides? Il est primordial de garder les milieux intacts à l'abri de tout risque de destruction et contamination. Il en va de la sauvegarde des habitats naturels de la survie de la faune et de la flore;
- 13) Répercussion en terme de perte d'emploi, d'exode des travailleurs résidents dans la municipalité, de la perte d'intérêt pour son milieu et de la baisse d'estime envers son milieu. Aucune étude économique sérieuse a été produite pour notre réalité socio-économique d'une région ressource;
- 14) De la baisse de la valeur marchande des propriétés résidentielles, commerciales et institutionnelles;
- 15) Utiliser l'argent des contribuables plus équitablement et prioritairement dans des situations beaucoup plus problématiques que la nôtre?
- 16) Pour augmenter la sécurité des étudiants qui circulent sur la 131 nous pourrions mettre des brigadiers aux heures de pointes, changer l'accès des entrées et sorties de l'école secondaire l'Érablière afin que tous transigent en arrière de l'école par la rue du Marché;
- 17) Le sondage réalisé en mai 2007 auprès des commerçants de la municipalité de Saint-Félix-de-Valois démontre :
  - 47% des commerçants sont contre ce projet tel que présenté par le MTQ . Chez ces 117 entreprises les propriétaires affirment que baisse de chiffres d'affaires de l'ordre de 25 à 50% en plus d'un minimum de 104 pertes d'emplois et quelques-uns à la fermeture de leur commerce. Se n'ait peu dire pour la municipalité. Les travailleurs se dirigeront vers les grands centres, vendront leur maison qui a déjà subi une dépréciation, nous avons 3 belles écoles qui si tout le monde s'exile ils seront vides et un fardeau supplémentaire;
  - 20% soit 51 commerces sont indécis par manque d'information sur le projet et sur ce que les élus municipaux entendent faire avec ce projet. Vont-ils le bonifier, demander une solution à la sécurité routière sans nuire économiquement à leur payeur de taxes commerciales, assurer de la protection des sources d'eaux de la municipalité et également du revenu qu'ils en font afin de subvenir à la distribution de la municipalité voisine;
  - 15% soit 38 entrepreneurs n'ont pas été rejoints;
  - 18% soit 46 commerces sont en faveur du projet du MTQ;



- les 200 fermes agricoles et avicoles de la municipalité de St-Félix-de-Valois devraient être informées de l'éventuel désastre pour l'alimentation de leurs bêtes si l'eau devient contaminée. Là aussi nous pouvons penser aux fermes qui risquent de rendre leur commerce inopérable;
- L'eau n'est pas une ressource inépuisable, nous avons la chance à St-Félix-de-Valois d'avoir une eau non chimique. C'est une richesse ne permettons pas de la détruire;
- Éventuellement l'exode des familles suivra donc nos trois écoles subiront une baisse de clientèle à leur tour et deviendront un autre problème à résoudre, en plus de la baisse sur la perception des taxes municipales.... St-Félix-de-Valois sera une municipalité dortoir;
- Nous voulons de l'expansion pas une déclinaison de notre village comme ailleurs où des projets similaires sont venus faire mourir chacun des villages le long des projets routiers voué à les contourner.

Voici donc, toutes les raisons et arguments qui nous irritent et le bon nombre de questionnements que le regroupement des gens d'affaires de Saint-Félix-de-Valois se posent et on posé au MTQ mais nous avons le perception que l'on nous a écouté par obligation et qu'ils ont eu une commande d'exécuté un village sans logique opérationnel, sans prendre en considération les différentes affectations économiques et surtout ou du moins concerter les acteurs locaux afin de régler les vrais problématiques et à moindre coût.

Les industries et commerces déjà implantés sont, pour bon nombre, des entreprises familiales qui aimeraient bien pouvoir passer le flambeau à la relève dans des conditions économiques prospère et non en voie de fermeture par manque d'achalandage et d'intérêt de développement dans un milieu mis à l'écart d'un réseau routier si important et transitoire comme le nôtre.

Beaucoup de solutions terrain ont été énoncées lors de nos rencontres avec les commerçants et citoyens dont nous avons fait part à nos élus municipaux tel que :

- Changer l'accès des autobus scolaires
- Engager des brigadiers pour la sécurité des étudiants
- Déplacer quelques poteaux électriques (pas enfuir les fils) afin d'élargir la 131 actuelle
- Dédier une route pour le transport lourd à haut risque de déversement ou simplement pour améliorer la fluidité au cœur du noyau villageois
- Mettre un plan de mise en valeur et de sécurité pour les sources d'eaux
- Mettre en exécution la phase II et III de la Revitalisation du noyau villageois . La phase I déjà réalisée avec la Fondation Rues Principales
- Engager des experts pour effectuer des études sur le positionnement de St-Félix-de-Valois

- Engager des ingénieurs consciencieux en aménagement du territoire afin de résoudre les différentes problématiques au niveau routier avec les bons chiffres à l'appui et des études concrètes de notre milieu

Nous manquent-ils de l'information sur des tracés potentiels ou sur l'amélioration du tracé proposé afin que nous puissions enfin planifier et structurer une éventuelle relance économique et à un potentiel de revitalisation et d'implantation de nouveaux commerces et industries?

Notre vision est de faire revivre la municipalité afin de créer un tissu social, culturel, résidentiel, commercial, institutionnel et industriel des plus prospères afin que notre village soit accueillant, chaleureux et où tout le monde est fier d'y appartenir et que nous soyons incontournable. Les commerçants veulent avoir la possibilité d'accueillir de nouveaux résidents afin que tout le monde y trouve son compte dans la communauté de Saint-Félix-de-Valois.

Comme nous faisons partie d'une des portes d'entrée de la MRC Matawinie et ayant le 2<sup>e</sup> rang en importance de pôle de développement au sein des 15 municipalités de notre territoire, nous ne voulons surtout pas rester dans l'attente et voir que le bénéfice pourrait être redirigé à nos pairs.

Nous voulons offrir à notre génération future un milieu dans lequel elle pourrait s'épanouir et grandir dans la richesse que nous possédons.

Signé à Saint-Félix-de-Valois, le 6 juin 2007,

---

Josée Durand, directrice générale

Pour les membres du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois inc.

\_\_\_\_\_  
Boisclair Sylvie Sec-Trésorière

\_\_\_\_\_  
Boucher Yanick Vice-Président

\_\_\_\_\_  
Carbonneau Pascal

\_\_\_\_\_  
St-Georges Michel

\_\_\_\_\_  
Landreville Sylvain

\_\_\_\_\_  
Rainville Mario

\_\_\_\_\_  
Robillard Tommy, Président